

214C2468

FR0000121881-OP031-E02

28 novembre 2014

Ouverture et calendrier de l'offre publique d'échange visant les titres de la société.

HAVAS
(Euronext Paris)

Le 25 novembre 2014, l'Autorité des marchés financiers a fait connaître qu'elle a déclaré conforme l'offre publique d'échange visant les actions et les bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions remboursables émis en 2008¹ (« BSAAR ») de la société HAVAS, déposée par BNP Paribas, Crédit Agricole Corporate and Investment Bank et Mediobanca Banca di Credito Finanziario S.p.A.² (succursale de Paris), agissant pour le compte des sociétés Bolloré SA³, Compagnie du Cambodge³ et Société Industrielle et Financière de l'Artois³ (cf. Décision & Information 214C2439 du 25 novembre 2014).

La note d'information des sociétés Bolloré SA, Compagnie du Cambodge et Société Industrielle et Financière de l'Artois (visa n°14-616 du 25 novembre 2014) et la note en réponse de la société HAVAS (visa n°14-617 du 25 novembre 2014) ont été diffusées (cf. communiqués diffusés le 26 novembre 2014) et les informations mentionnées à l'article 231-28 du règlement général ont été déposées et diffusées (cf. communiqués diffusés ce jour).

En conséquence, en application des articles 231-32 et 232-2 du règlement général, l'offre publique sera ouverte **du 1^{er} décembre 2014 au 9 janvier 2015 inclus**.

Euronext Paris fera connaître, par un avis, les conditions de réalisation de l'offre.

¹ Le prospectus relatif à une émission d'obligations à bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions remboursables (OBSAAR) (les BSAAR ayant été détachés desdites obligations émises, le 8 février 2008) a été visé par l'Autorité des marchés financiers, le 10 janvier 2008, sous le n°08-003.

² Seules BNP Paribas et Crédit Agricole Corporate and Investment Bank garantissent la teneur et le caractère irrévocable des engagements pris par les co-initiateurs dans le cadre de l'offre.

³ Contrôlée indirectement par M. Vincent Bolloré.